

La Minerve



Le Minervoïs

Bulletin municipal SEPTEMBRE 2026

109, chemin des Fondateurs, La Minerve QC J0T 1S0

Téléphone : **819 681-3380** • Télécopieur : **819 274-2031**

www.municipalite.laminerve.qc.ca • Courriel : info@municipalite.laminerve.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h



Prenez note que les services municipaux (hôtel de ville) sont maintenant localisés au 109, chemin des Fondateurs, et ce, jusqu'à nouvel avis. Plus d'informations en page 3.

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AOÛT 2026

Une aide financière de 2 804 400 \$

Les membres du conseil ont déposé la lettre du ministre des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) confirmant, en date du 5 août 2026, l'attribution d'une aide financière de 2 804 400 \$ pour le projet d'agrandissement et de rénovation majeure de l'hôtel de ville, allouée dans le cadre du programme PRACIM. Les élus ont ensuite adopté le règlement 2026-772 relatif à ce projet, ainsi qu'un emprunt à long terme pour en assumer les coûts. Le coût révisé des travaux est estimé à 4 834 368\$, soit 20 000 \$ de moins que le coût de 4 854 187 \$ estimé au projet de règlement.

Travaux à l'hôtel de ville

Les membres du conseil municipal ont confié au plus bas soumissionnaire conforme, soit Groupe Laverdure Construction, le contrat d'exécution des travaux d'agrandissement et de rénovation majeure de l'hôtel de ville et ce, pour un montant de 2 919 154,89 \$, plus taxes applicables.

Le Conseil a par ailleurs attribué quatre autres contrats dans le cadre de ce projet. Ainsi, le contrat sur le contrôle de la qualité des matériaux a été octroyé à Groupe ABS, pour un montant de 22 400 \$, plus taxes applicables. Le contrat de construction d'une installation septique a été confié à Excavation Bruneau, pour un montant 20 390 \$, plus taxes applicables, tandis que celui pour la conception et l'installation de l'affichage extérieur a été attribué à B3 Impression Conception Installation, pour un montant de 8 750 \$, plus taxes applicables. Finalement, le Conseil a octroyé à JUL Solutions le contrat pour l'acquisition et l'installation d'un système sur rails pour les archives, ceci pour un montant de 20 601,75\$, plus taxes applicables.

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2026

Projet hôtel de ville : on signe!

Le projet d'agrandissement et de rénovation majeure de l'hôtel de ville de La Minerve s'engage sur la voie de la réalisation alors que le Conseil a mandaté le maire Michel Richard ainsi que le ou la représentante de la direction générale à signer la Convention d'aide financière déjà émise par le ministère

des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Rappelons que la Municipalité s'est vu allouer une aide financière de 2 804 400 \$ pour ce projet.

Confirmations d'embauche et nouvelles responsabilités

Le Conseil a entériné la confirmation d'embauche de M. Marc-André Laforest au poste de directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité, lequel a complété avec succès sa période de probation.

Madame Claudine Valiquette, commis comptable, a été promue au poste de responsable des finances et de la taxation.

Ayant complété avec succès sa période probatoire, M. Judd Marier a été confirmé au poste de chauffeur régulier aux travaux publics.

Toutes nos félicitations à M. Laforest ainsi qu'à Mme Valiquette et M. Marier !

Compensation versée pour deux projets

Suite à une modification des normes comptables du ministère des Transports et de la Mobilité durable, la Municipalité recevra un montant de 63 612 \$ en compensation des intérêts qu'elle a payés en trop sur ses règlements d'emprunt pour le projet du chemin des Grandes-Côtes et du chemin des Fondateurs. De même, en vertu de ces nouvelles normes, la Municipalité recevra aussi une compensation de 25 138 \$ pour le projet du chemin des Pionniers.

Lutte contre le myriophylle à épis

Considérant la volonté de poursuivre, en 2027, les travaux de la firme Fyto inc., visant à lutter contre la présence du myriophylle à épis au lac Chapleau, le Conseil a mandaté Fyto inc., à soumettre une demande d'autorisation ministérielle en ce sens.

Route 117 à quatre voies

Le Conseil a signifié son appui à la Ville de Rivière-Rouge qui demandera au gouvernement du Québec de maintenir le projet d'aménagement à quatre voies de la route 117 entre Labelle et Rivière-Rouge.

Entente à l'amiable

Le Conseil a autorisé la signature d'une transaction et quittance, sans admission de responsabilité, dans le dossier 9323-59-3988. Les termes de l'entente sont confidentiels.

Sentier pédestre Tour du Village

Très apprécié des promeneurs, le Sentier pédestre Tour du Village a fait l'objet d'une convention d'usage liant la Municipalité et les propriétaires d'un terrain privé traversé par ce sentier. La convention permettra d'assurer l'intégrité de ce parcours situé au cœur du village.





RELOCALISATION TEMPORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE

Déménagement oblige, les services de l'hôtel de ville ont été mis en veille durant trois jours, les 25, 26 et 27 août derniers. Cette opération de réaménagement temporaire étant complétée, nos services municipaux ont repris leur cours régulier. Nous sommes donc maintenant en mesure de vous accueillir au 109, chemin des Fondateurs (ancien Petit musée) et ce, pour toute la durée prévue des travaux d'agrandissement et de rénovation majeure de l'hôtel de ville minervois, soit environ une année.

AFFICHAGE ET BOÎTE À CLÉS/COURRIER EXTERNE

Nous avons également rapatrié au 109, chemin des Fondateurs, le panneau d'affichage des avis publics municipaux, la boîte de retour de clés et de courrier externe, ainsi que le porte-journaux.

Prenez note que nos bureaux sont ouverts selon l'horaire habituel, soit du lundi au vendredi, de 8 h à midi et de 13 h à 17 h. Téléphone : 819 681-3380.



PRISE DE RENDEZ-VOUS SERVICE D'URBANISME

Rappelons que notre service d'urbanisme fonctionne sur prise de rendez-vous, selon l'horaire suivant :

- ▶ **Lundi :de 9 h à midi et de 13 h à 16 h**
- ▶ **Du mardi au vendredi :de 9 h à midi**

Notons qu'il est également possible d'opter pour un rendez-vous en visioconférence et ainsi avoir accès à davantage de plages horaires d'après-midi, selon les disponibilités. Il suffit de le préciser au moment de la prise de rendez-vous.

PRUDENCE : ZONE DE TRAVAUX

La Municipalité de La Minerve souhaite aviser les citoyens que, pour des motifs de sécurité, l'allée et le stationnement du 6, rue Mailloux seront **interdits à la circulation** et ce, pour toute la durée des travaux d'agrandissement et de rénovation majeure de l'hôtel de ville. Prenez note que, d'ici la levée de cet interdit, tout véhicule laissé dans cette zone est susceptible d'être remorqué. **Merci de votre collaboration.**



RAPPEL DE SÉCURITÉ :

C'est le temps de ramoner votre cheminée

La Municipalité tient à vous rappeler qu'un ramonage annuel de votre cheminée est obligatoire au Québec. Pour votre sécurité et celle de vos proches, l'entretien des conduits de fumée de votre foyer ou poêle au bois doit être effectué au moins une fois par année.

Pourquoi est-ce essentiel?

- Prévenir les incendies : le ramonage mécanique permet d'éliminer les dépôts dangereux de crésote accumulés dans la cheminée;
- Être bien assuré : en cas de sinistre, la majorité des compagnies d'assurance exigent une preuve de ramonage récent pour honorer votre réclamation;
- Maximiser le rendement : une cheminée propre assure une meilleure évacuation de la fumée et optimise l'efficacité de votre chauffage.

Note importante : les bûches ou produits chimiques de ramonage ne remplacent jamais un brossage mécanique professionnel.

N'attendez pas les premiers grands froids de l'automne pour prendre rendez-vous avec un maître ramoneur, pensez à le faire dès maintenant.



Pourquoi faut-il vidanger la fosse septique AUX DEUX OU QUATRE ANS ?

La Municipalité souhaite rappeler à l'ensemble des citoyens l'importance d'assurer l'entretien régulier de leurs installations septiques.

D'abord, rappelons que cette responsabilité est encadrée par une législation provinciale : le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) qui établit que la vidange de votre fosse septique est obligatoire selon la fréquence suivante : tous les deux ans pour une résidence occupée de façon permanente; tous les quatre ans pour une résidence occupée de façon saisonnière (chalet).

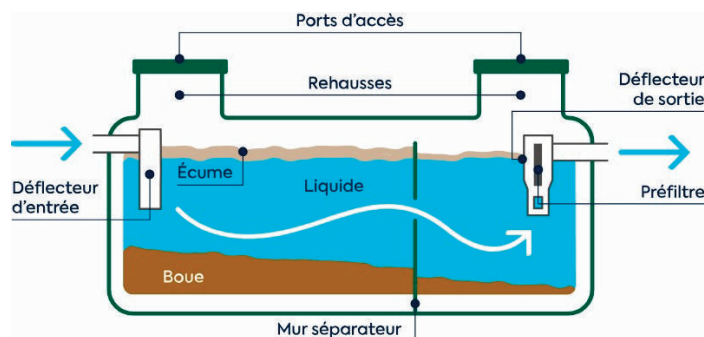
Vidanger régulièrement l'installation septique, c'est également s'assurer du bon fonctionnement de son système, ce qui est essentiel pour prévenir les refoulements d'eaux usées, protéger la santé publique et préserver la qualité de nos cours d'eau et de notre environnement.

Une fosse négligée peut aussi entraîner le colmatage de votre champ d'épuration, une situation qui génère des odeurs nauséabondes et des frais de remplacement majeurs pour le propriétaire.

Si vous prévoyez être absent de la maison ou du chalet pour une longue période (six mois et plus), prévoyez faire circuler l'eau en tirant la chasse d'eau de la toilette de façon régulière. Cette précaution permettra de préserver l'activité bactérienne de votre système septique, qui est essentiel à son bon fonctionnement, évite la propagation d'odeurs et l'éventuel assèchement du fond de la fosse et du champ d'épuration.

Pour vous éviter un oubli, la Municipalité participe en transmettant un avis de rappel aux citoyens qui sont à date d'échéance pour la vidange de leur système septique. Il ne s'agit pas d'un avis d'infraction, mais plutôt d'un rappel amical qu'il est temps de procéder à votre vidange.

Nous vous remercions de votre collaboration essentielle à la protection de notre milieu de vie.



La **LUTTE** au myriophylle porte fruit!

Saviez-vous que la Municipalité de La Minerve se distingue en matière de lutte efficace contre le myriophylle à épis? Grâce aux efforts conjugués de notre département d'urbanisme, des associations du lac Chapleau et des Mauves, ainsi que du lavage des embarcations des citoyens et la collaboration de l'entreprise Fyto, on constate une baisse de la présence du myriophylle au lac Chapleau. Ces résultats positifs sont encourageants et nous incitent à poursuivre les efforts en vue de débarrasser le lac Chapleau de cette espèce envahissante. Vous pouvez suivre l'évolution du contrôle du myriophylle en consultant les rapports annuels sur notre Internet dans la section « environnement/myriophylle à épis ».



PILES AU LITHIUM: **une corrosion contagieuse**

Saviez-vous que les piles au lithium peuvent corroder les autres types de piles? C'est pourquoi il est très important de les séparer dans leur contenant respectif (lithium avec lithium et alcaline avec alcaline). N'oubliez pas de mettre un bout de ruban adhésif sur les contacts : ceci empêchera l'écoulement des piles corrodées et évitera des dommages inattendus aux appareils.



RAPPEL: l'inspection des rives se poursuit

La Municipalité tient à rappeler l'importance de maintenir une bande riveraine saine afin de protéger la qualité de l'eau, la biodiversité et la pérennité de vos lacs. Dans le cadre du suivi des rives, une visite a déjà été effectuée ou sera prochainement réalisée aux lacs à la Truite, Désert et Marie-Louise, ainsi que dans une partie du lac Chapleau.

Pour les secteurs déjà visités, les propriétaires qui n'auraient pas effectué le reboisement requis s'exposent à recevoir un avis d'infraction pouvant être assorti d'une amende. Nous invitons donc les propriétaires riverains à prendre les mesures nécessaires afin de se conformer aux exigences gouvernementales en vigueur.

Merci de contribuer à la protection de nos milieux aquatiques. Ensemble, préservons notre patrimoine naturel pour les générations futures.



Avis aux organismes de La Minerve

La période de dépôt pour les demandes d'aide financière est présentement en cours. Vous pouvez vous procurer le formulaire dans la section administration sur le site Internet de la Municipalité ou en personne à la réception de l'hôtel de ville. Veuillez faire parvenir votre demande par courriel à loisirs@municipalite.laminerve.qc.ca ou en personne à l'hôtel de ville, à l'attention de Miguel Dupras-Marier, responsable en loisirs et culture.



UTA HAUTES-LAURENTIDES

LE PLAISIR *d'apprendre*

Journée d'accueil 2026 - ACTIVITÉ SPÉCIALE

LUNDI 14 SEPTEMBRE À 13 H 30

Centre sportif et communautaire de la Vallée de la Rouge
Salle Jeanne-Gariépy

**PRÉSENTATION MULTIMÉDIA
QUELQUES ARTÉFACTS À ADMIRER!**

OFFERT PAR:

**GARDIENS DU PATRIMOINES ARCHÉOLOGIQUES
DES HAUTES-LAURENTIDES**

NOTRE ARMOIRE À PHARMACIE *à la maison*

Un petit geste, un grand impact

Cette armoire souvent oubliée peut devenir un risque si elle n'est pas bien organisée. Prenez quelques minutes pour la vérifier et la mettre à jour.



VÉRIFIEZ LES DATES

Jetez les médicaments périmés. Ils peuvent être moins efficaces et parfois dangereux.



RANGEZ-LES EN SÉCURITÉ

Gardez les médicaments hors de la portée des enfants et des animaux.



RESPECTEZ LES CONDITIONS DE CONSERVATION

Certains médicaments doivent être gardés au frais ou à l'abri de la lumière.



DISPOSEZ-EN ADÉQUATEMENT

Rapportez les médicaments périmés ou inutilisés à votre pharmacie pour une élimination sécuritaire.



En cas d'intoxication ou de doute, appelez le **9-1-1** ou communiquez avec Info-Santé **811**.



Martine Giroux
Première répondante
Municipalité de La Minerve



ENSEMBLE, PRENONS SOIN DE NOTRE SANTÉ !

La prévention, c'est notre meilleure protection.

Don de 612 \$ de la FIESTA PICKLEBALL au comité de la fête de Noël

Couronné de succès, l'événement Fiesta pickleball, tenu le 9 août dernier, a permis d'amasser la somme de 612 \$ au bénéfice du Comité de la fête de Noël.

Sur la photo, dans l'ordre habituel : Mmes Elizabeth Tan et Karine Tassé, du Comité de la fête de Noël; le maire Michel Richard ainsi que M. Luc Ste-Marie et Mme Lyne Girard, respectivement coadministrateur et coadministratrice du groupe pickleball.



Les organisateurs de la Soirée Pickleball Fluo tiennent à remercier les bénévoles, commanditaires, la Municipalité ainsi que toutes les personnes qui ont pris part à cette soirée festive, le samedi 22 août dernier. Entre les parties de pickleball fluo, les costumes éclatants et les jeux d'habileté, l'ambiance était au rendez-vous!

Une soirée lumineuse, rassembleuse et pleine d'énergie exactement comme on les aime à La Minerve!



La bibliothèque de La Minerve présente :

Conférence avec Claudine Douville

Journaliste sportive émérite
(vous reconnaîtrez sa voix à RDS
et aux Jeux olympiques), auteure de
romans d'aventure, alpiniste et aventurière,
Madame Douville nous présentera
son parcours et ses inspirations!

SAMEDI
le 26 septembre
à 14h30

Centre communautaire de La Minerve

GRATUIT

16 ans et plus

Billets gratuits disponibles à la bibliothèque
à partir du 12 septembre 2026



L'ÉQUIPE DES PREMIERS RÉPONDANTS RECRUTE!

Joignez-vous à une équipe dynamique
et engagée au sein de notre communauté

La Minerve



VOUS AVEZ LE GOÛT DE FAIRE UNE RÉELLE DIFFÉRENCE?

Vous êtes domicilié à plein temps sur le territoire
de La Minerve? Vous aimez aider les autres
et souhaitez porter assistance à vos concitoyens
lors de situations médicales préoccupantes,
dans l'attente des services ambulanciers?

POURQUOI DEVENIR PREMIER RÉPONDANT?



Il s'agit d'un travail sur appel lors de
situations d'urgence médicale.



Vous devez être à l'aise avec l'idée
d'intervenir sur les appels d'urgence
médicale.



Les gardes, les sorties lors d'appels,
les formations et les pratiques sont
rémunérées.



Vous pouvez occuper un autre emploi
et désirer un revenu d'appoint ou
simplement vouloir vous impliquer
davantage dans votre communauté.



Il suffit d'avoir quelques périodes
de disponibilité à offrir.

ÇA VOUS INTÉRESSE?

NOUS VOULONS VOUS CONNAÎTRE!

Pour en discuter davantage, contactez :

Lynn Manconi, chef responsable

☎ 819 681-3380, poste 5540

**VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE NOTRE PROCHAIN
PREMIER RÉPONDANT!**

✉ pr@municipalite.laminerve.qc.ca





BIBLIOTHÈQUE La Minerve

La Bibliothèque présente
Conférence
Ovnis et réalité extraterrestre
Observation d'Ovnis dans les Laurentides
Marc St-Germain, ufologue

**À NE PAS
MANQUER!**

Samedi 10 octobre 2026 14H
Salle communautaire de La Minerve

BIBLIOTHÈQUE DE LA MINERVE CONCOURS DÉCORATION DE CITROUILLES

POUR PARTICIPER, INSCRIVEZ-VOUS À LA BIBLIOTHÈQUE.
CITROUILLES OFFERTES PAR LA MUNICIPALITÉ

LES CITROUILLES SERONT EXPOSÉES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

LE SAMEDI LE 31 OCTOBRE 2026

VOTE DU PUBLIC ENTRE 10H00 ET 13H00

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER PARMIS LES TROIS CATÉGORIES SUIVANTES :

PRIX : COUP DE CŒUR DU PUBLIC

PRIX : ADULTE

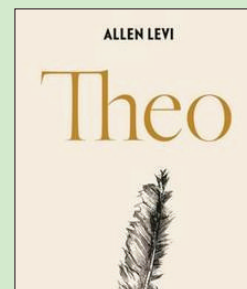
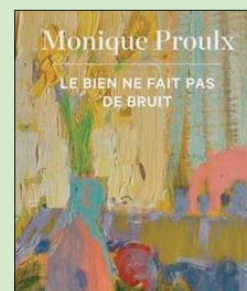
PRIX : JEUNE

Retour sur l'activité LE P'TIT TRAIN DU NORD

Merci à tous nos participants, le plaisir était au rendez-vous!



PALMARÈS DE LA BIBLIO



Calendrier des Activités

SEPTEMBRE	15-22-29	13 h 30	BASEBALL POCHE	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
SEPTEMBRE	16-21-23-28-30	19 h 30	DARDS	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
SEPTEMBRE	17-24	19 h	DANSE EN LIGNE	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
SEPTEMBRE	17-24	13 h	SCRABBLE	Club de scrabble Mine de Rien	Centre communautaire
SEPTEMBRE	18-21-25-28	13 h 30	CARTES	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
SEPTEMBRE	18-21-25-28	10 h 30	BOUGEONS +	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
SEPTEMBRE	26	14 h 30	CONFÉRENCE CLAUDINE DOUVILLE (JOURNALISTE SPORTIVE)	Bibliothèque La Minerve	Centre communautaire
OCTOBRE	1-8-15-22-29	19 h	DANSE EN LIGNE	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
OCTOBRE	1-8-15-22-29	13 h	SCRABBLE	Club de scrabble Mine de Rien	Centre communautaire
OCTOBRE	2-5-9-12-16-19-23-26-30	10 h 30	BOUGEONS +	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
OCTOBRE	5	19 h	SÉANCE DU CONSEIL	Municipalité	Centre communautaire
OCTOBRE	5-9-12-16-19-23-26-30	13 h 30	CARTES	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
OCTOBRE	5-7-12-14-19-21-26-28	19 h 30	DARDS	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
OCTOBRE	6-13-20-27	13 h 30	BASEBALL POCHE	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
OCTOBRE	7	13 h	JOURNÉE PORTE OUVERTE	Les Doigts d'Art Minervois	Centre communautaire
OCTOBRE	7	16 h	SOUPER PARTAGE	L'Éveil féminin	Centre communautaire
OCTOBRE	10	14 h	CONFÉRENCE MARC ST-GERMAIN (OVNIS ET RÉALITÉ EXTRATERRESTRE)	Bibliothèque La Minerve	Centre communautaire
OCTOBRE	13	9 h	CUISINE COLLECTIVE	Groupe de cuisine collective	Centre communautaire
OCTOBRE	28	10 h	ATELIER DE PEINTURE	Les Doigts d'Art Minervois	Centre communautaire
OCTOBRE	31	10 h à 13 h	CONCOURS DE CITROUILLE (VOTE DU PUBLIC)	Bibliothèque La Minerve	Centre communautaire

PLUS DE 450 PERSONNES AU SPECTACLE-HOMMAGE

Une soirée fabuleuse avec la musique d'Elton!

La soirée hommage à Elton John, qui concluait notre saison de spectacles d'été, a rassemblé plus de 450 personnes sous le préau minervois, le 15 août dernier. Le spectacle d'Elton Songs a recréé les plus grands succès de la flamboyante star britannique, pour le plus grand plaisir de la foule. Nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à ce spectacle et vous donnons rendez-vous l'été prochain pour une autre prometteuse programmation! (Photo: M. D. Goldman)



Vente de garage: un immense *Merci!*



Le comité organisateur de la vente de garage de la Paroisse Ste-Marie de La Minerve adresse un immense merci à tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de la vente de garage du 25 juillet dernier. Grâce à l'implication généreuse des bénévoles, à la participation enthousiaste des exposants et au soutien fidèle de notre communauté qui perpétue cette belle tradition depuis plus de 40 ans, cette journée a été un véritable succès. Votre présence, votre engagement et votre esprit de solidarité font toute la différence et permettent à cet événement de continuer à rayonner année après année.

Merci du fond du cœur et rendez-vous le 24 juillet 2027
pour la prochaine édition de la vente de garage!

Vous avez envie de vous impliquer à l'organisation de cet événement ?

On recherche actuellement un ou une bénévole afin d'assurer la relève de madame Lyne Girard au niveau des réservations de terrains et du suivi pour la publicité. Pour en savoir plus, contactez Madame Girard au 514 441-3712.